

# PROGRAMME DE FORMATION

## Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes l'entreprise

Référence : REFO01

### VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, vous souhaitez vous former sur votre rôle et vos missions.

### NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée sur :  
Les textes législatifs et le code du travail  
Les conseils et références du Ministère du travail, INRS et CARSAT.



Dates et lieux : Nous contacter  
02.41.60.48.16  
[integralformation@orange.fr](mailto:integralformation@orange.fr)

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Personne nommée « Référent harcèlement sexuel » par l'entreprise (Plus de 250 salariés).
- Référents harcèlement sexuel désignés par le CSE parmi ses membres.
- Tout membre du CSE.
- Services RH et sécurité.
- Manager souhaitant participer à la prévention en entreprise vis-à-vis du harcèlement.

**Prérequis :** Être ou vouloir être acteur de la prévention des risques psychosociaux en entreprise et avoir des connaissances de bases en prévention des risques et santé au travail.

### MODALITE DE LA FORMATION

- 7 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **8 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

### OBJECTIFS

- Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir réagir.
- Maîtriser le cadre juridique et conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention du harcèlement sexuel.
- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agressions sexistes.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

### VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- **Un examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

### DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



**Integral Formation**

[integralformation@orange.fr](mailto:integralformation@orange.fr)

# PROGRAMME DE FORMATION

## Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes l'entreprise

### DEROULE DE LA FORMATION

#### ✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

#### ✦ L'OBLIGATION DE NOMMER UN REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Obligation pour le CSE (entreprises de 11 salariés et plus)
- Obligation d'un second référent pour l'employeur (entreprises de 250 salariés et plus)

#### ✦ LA NOTION DE HARCELEMENT SEXUEL

- Qu'est-ce que le harcèlement ?
- Que disent le Code du Travail et le Code Pénal ?
- Identifier les comportements assimilables à du harcèlement. Repérer les signaux d'alerte.
- Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux. Cerner les impacts du harcèlement sur la santé des salariés.

#### ✦ LA MISSION DU REFERENT HARCELEMENT SEXUEL

- La mission du référent désigné par l'employeur
- La mission du référent désigné par le CSE parmi ses membres
- Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes.
- Que faire lorsque le signalement est fait par une tierce personne ? Comment orienter la victime. Comment aborder le sujet avec le « harceleur » suspecté ?

#### ✦ LES PRINCIPALES ACTIONS POSSIBLES

- Les actions de prévention : information et formation du personnel.
- Les actions curatives : entretiens avec les harceleurs et les victimes. Déceler le vrai du faux : harcèlement réel ou imaginaire, comment faire la différence ?
- Les actions d'urgence : recours au droit d'alerte.

#### ✦ LA CONDUITE D'ENTRETIENS ET D'ENQUETES

- Conduire un entretien avec une victime et des témoins
- Conduire un entretien avec une personne accusée.
- Focus sur la bonne posture à adopter lors de l'entretien avec le « harceleur » et le « harcelé » : écoute active, médiation, technique de questionnement.
- Mener une enquête et présenter ses résultats.

#### ✦ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 6 Heures 40

#### ✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « aide-mémoire Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste ».